

Fiche opérationnelle n° D – Enjeu principal : **Qualité de l'eau** – Augmenter les aménagements parcellaires dans les zones pertinentes

Enjeux et objectifs stratégiques visés

Enjeux : Qualité Milieux Aquatiques Zones Humides, Espaces Naturels Sensibles
 Gestion Quantitative Transversal Zone Blanche

Objectif Stratégiques :

- Réduire les usages et impacts de produits phytosanitaires tout en maintenant une activité agricole performante
- Aménager durablement le territoire pour réduire les transferts de polluants

Actions, Localisation et Calendrier

Action	Localisation	Echéance (année)					
		A1	A2	A3	A4	A5	A6
GRUPE AGROFORESTERIE	Priorité : Jeu, Hyrôme, Aubance et Villaine	X	X	X			X
APPUI A L'AGROFORESTERIE	Priorité : Jeu, Hyrôme, Aubance et Villaine	X	X	X			X
SENSIBILISATION A LA PLANTATION DE HAIES	Priorité : Jeu, Hyrôme, Aubance et Villaine	X	X	X			X
PLANTATION DE HAIES	Priorité : Jeu, Hyrôme, Aubance et Villaine	X	X	X			X

Description des actions

- GROUPE AGROFORESTERIE – D1

Description :

Le projet de groupe aura pour objectifs de sensibiliser les agriculteurs sur la compréhension du fonctionnement et des systèmes agroforestiers (haies et agroforesterie) et leur optimisation. A travers les compétences acquises lors des formations du groupe, ils engageront, dans chacune de leur exploitation, un Plan de gestion durable des haies dans l'objectif de les préserver durablement dans le temps. Ainsi, tous les bénéfices des systèmes agroforestiers et haies seront optimisés notamment :

1. La lutte contre l'érosion
2. La biodiversité
3. Limitation des ruissellements d'eau et donc les inondations
4. Limitation des pollutions diffuses

Lors de ces rencontres collectives et afin de valoriser les services rendus à travers les arbres (SE : services environnementaux), les agriculteurs pourront être amenés à rencontrer des acteurs locaux (notamment entreprises locales, ...) engagés dans une démarche RSE. La connexion entre tous ces acteurs pourra ainsi impulser, encore plus fortement, la plantation d'arbres et donc la préservation environnementale du territoire et l'atteinte des objectifs climatiques de neutralité carbone. Et en même temps permettre aux agriculteurs de bénéficier de paiement pour services environnementaux.

Le groupe sera composé d'environ 15 agriculteurs maximum avec un profil de polyculteurs-éleveurs-céréaliers qui ont déjà planté des arbres à travers les haies et l'agroforesterie. Ce groupe pourra être aussi constitué d'agriculteurs en réflexion sur ces projets de plantation. L'animateur chambre d'agriculture aura pour vocation à faire vivre le groupe, le dynamiser, à organiser les échanges, les formations, les visites de parcelles et d'exploitations ainsi qu'à choisir l'intervenant ad hoc. Pour créer ce groupe, une phase de recrutement d'agriculteur sera nécessaire sur le premier semestre 2022.

2022	2023	2024
1er semestre 2022 : Mobilisation des partenaires et co-construction du plan d'actions de mobilisation Temps de mobilisation des agriculteurs : Appels	Organisation de rencontres avec les acteurs locaux du territoire (collectivités et entreprises)	Organisation de rencontres avec les acteurs locaux du territoire (collectivités et entreprises)

téléphoniques, rencontres individuelles des agriculteurs
(temps de prospection)
2nd semestre 2022
Rencontre collective de structuration du groupe et
formalisation du programme 2022

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région PDL	Taux Dpt 49	Taux Autre	Taux MO
		Mobilisation des partenaires et co-construction du plan d'actions de mobilisation NB d'exploitants mobilisés NB Rencontre collective de structuration du groupe et formalisation du programme, NB de rencontres avec les acteurs locaux	1 groupe crée et suivi du nb d'exploitants adhérents 1/an) NB de rencontres avec les acteurs locaux (min 1/an)	TTC	11 736 €	1 565 €	1 565 €	50%	30%	0%	0%	20%

• **APPUI A L'AGROFORESTERIE**

Description :

Animation et coordination par le SLAL

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région PDL	Taux Dpt 49	Taux Autre	Taux MO
		Jour d'animation	-	TTC	-€	-€	-€	60%	0%	0%	0%	40%

• **SENSIBILISATION A LA PLANTATION DE HAIES – D2**

Description :

Animation et coordination par le SLAL

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux Autre	Taux MO
	 	Jour d'animation	-	TTC	10 000€	10 000€	10 000€	50%	30%	0%	0%	20%



• PLANTATION DE HAIES – D3

Description :

-Mener à bien les opérations de plantation de haies

Maitre d'ouvrage	Partenaire	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/ TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux Autre : Planteurs	Taux MO
		km de haies	30 km de haies par an	TTC	0 €	173 000 €	173 000 €	0%	30%	50%	20%	0%

Maitre d'ouvrage	Partenaires	Indicateur de réalisation	Objectif de réalisation	HT/ TTC	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Taux AELB	Taux Région	Taux Dpt 49	Taux autre Planteurs	Taux MO
	  - maitres d'œuvre	Bilan annuel	Plantation de 2km de haie par an (ex RL5)	TTC	0 €	13 200 €	13 200 €	-%	30%	50%	20%	-%

Le financement 2022 de la région s'établira dans le cadre du dispositif Liger Bocage.

Indicateurs de résultats et évaluation

Indicateur	Etat des lieux (2021)	Objectif à 3 ans (2024)	Objectif à 6 ans (2027)	Récolte et suivi de la donnée
Surface en Agroforesterie	2 parcelles sur le BV	Développer une filière d'Agroforesterie	A définir en 2024 : Préciser un % d'objectif visé de surface en Agroforesterie	Via les partenaires de mise en œuvre des projets (agriculteurs)
Km de haie	Inventaire exhaustif non connu à ce jour. 37,77 km de haies mis en place entre 2017 et 2019 lors du 2 nd CT	De 90 Km de haies dont 50% avec enjeu eau	De 180 Km de haies dont 50% avec enjeu eau	Via les partenaires de mise en œuvre des projets (associations EDEN et Mission Bocage, Chambre d'agriculture)

Besoin en Animation (nombre de jour par an et par poste)

Titre fiche	2022						2023						2024					
	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgmt Foncier	CEP, ENS, ZH	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgmt Foncier	CEP, ENS, ZH	Poll Diff	MA	GQRE	COM	Amgmt Foncier	CEP, ENS, ZH
Augmenter les aménagements parcellaires sur les zones pertinentes	48						48						65					

Plan de financement

Récapitulatif cout		HT/TT C	2022	2023	2024	TOTAL
Maitre d'ouvrage	SLAL	TTC	21 736 €	197 765 €	197 765 €	417 266 €
Subventions			2022	2023	2024	TOTAL
AELB	5%	TTC	10 868 €	5 782 €	5 782 €	22 432 €
Région Pays de Loire	30%	TTC	5 021 €	59 329 €	59 329 €	124 181 €
Département 49	45%	TTC	0 €	93 100 €	93 100 €	186 200 €
Autre Préciser : Planteurs	18%	TTC	0 €	37 240 €	37 240 €	74 480 €
TOTAL	98%	TTC	15 889 €	195 452 €	195 452 €	407 293 €
Autofinancement			2022	2023	2024	TOTAL
Reste à charge SLAL	2%	TTC	4 347 €	2 313 €	2 313 €	8 973 €

Illustrations